



EHPAD Le Lac
14 Avenue Camille Jouffraut
79150 ARGENTONNAY

La Direction
Laurence
LOUBET

NOTE D'INFORMATION N°2020/010

NOUVELLES MESURES COVID 19

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez ci-dessous les lignes principales concernant les consignes applicables aux EHPAD à partir du 11 mai 2020, au regard des recommandations du Ministère reçues le 10 mai 2020.

Tout d'abord, je tiens à vous préciser que l'EHPAD est particulièrement épargné à ce jour pour les résidents et les professionnels.

DATE :
15 Mai 2020

Dans le contexte de déconfinement de la population générale, l'établissement va également adopter des mesures progressives de déconfinement. Nous devons toutefois rester prudents et ces mesures seront toujours réévaluées en fonction de la couleur du département (vert ou rouge) et de la situation sanitaire de l'établissement.

DESTINATAIRES :

TOUS

Pour résumer les évolutions, vous trouverez point par point les changements progressifs :

- **Dépistage (même stratégie qu'actuellement)**

La stratégie de dépistage se met en place dès l'apparition d'un cas COVID (test positif) dans les résidents ou le personnel. Actuellement, nous n'avons pas recouru au dépistage systématique en raison de l'absence de cas confirmé.

- **Les admissions**

Depuis le début de la crise sanitaire les admissions non urgentes sont reportées.

Les exceptions à ce principe vont s'élargir.

Désormais, nous allons pouvoir accueillir les admissions qui concernent les sorties d'hospitalisation, le soutien des aidants, et l'impossibilité de rester au domicile.

- **Les sorties temporaires et collectives (sorties en famille, sorties au titre des animations, voyage, weekend, vacances)**

Elles restent suspendues sauf exception validées par la direction.

Les résidents peuvent toutefois se promener dans les espaces verts de l'établissement en maintenant la distance s'ils sont accompagnés d'autres résidents.

Nous encourageons les résidents à utiliser les espaces extérieurs mis à leur disposition.

- **Les visites entre résidents**

Les résidents peuvent se rendre visite, tout en respectant les gestes barrières.

- **Prise des repas**

Jusqu'à ce jour les résidents prenaient leur repas dans leur logement.

Après avoir finalisé notre réflexion sur l'organisation, nous allons mettre en place des repas en petit collectif tout d'abord sur le temps du midi.

- **Les visites médicales, paramédicales, soins de bien être : pédicure, kiné, coiffeur**

Les intervenants cités ci-dessus reprennent progressivement leurs interventions et regroupement leurs actes.

Les coiffeurs vont également intervenir dans l'EHPAD, les RDV seront remaniés de façon à n'avoir qu'un résident et qu'un coiffeur à la fois dans le salon de coiffure.

Pour toutes ces interventions nous prévoyons un protocole sanitaire (prise de température, signature du registre, tenues adaptées et protectrices).

- **Les animations**

Nous allons poursuivre la mise en place des animations en petits groupes.

- **Accueil des familles**

Visite des résidents

Nous allons poursuivre l'accueil des familles pour les visites aux résidents dans l'espace prévu à cet effet depuis 15 jours. Les visites restent actuellement « encadrées » et sont soumises à la signature de la Charte, au remplissage du questionnaire, au respect des gestes barrières.

Accueil des familles au secrétariat

Nous invitons les familles qui ont besoin d'échanger avec le secrétariat ou l'équipe administrative de le faire prioritairement par téléphone. Toutefois, si vous souhaitez vous déplacer à l'accueil, l'accès à l'intérieur de l'établissement n'est toujours pas autorisé. Vous devrez rester sur l'extérieur et prévenir la secrétaire de votre venue. L'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.

- **Lien avec les familles**

Nous maintenons la dynamique actuelle d'accompagnement des SKYPE et des appels téléphoniques pour les résidents qui ont besoin.

- **Courrier**

S'agissant du courrier reçu par les résidents depuis le début du confinement, nous avons constaté que le suivi a été moins effectif et moins qualitatif.

Nous invitons les familles à venir récupérer le courrier des résidents pour ceux qui ne peuvent pas le gérer et cela en accord avec lui.

La réception du courrier se fera à l'accueil ou lors des visites/ RDV prévues.

Ventilateur

Nous vous précisons que les résidents et à défaut les familles, doivent se munir d'un ventilateur en prévision des chaleurs estivales.

Je vous souhaite une bonne réception de tous ces éléments,

Nous mettons tout en œuvre pour préserver la santé des résidents, des équipes,

Nous vous invitons à rester vigilant pour vous et vos proches,

Laurence LOUBET
Directrice

